



COALITION QUÉBÉCOISE
DES LACS INCOMPATIBLES
AVEC L'ACTIVITÉ MINIÈRE

Bulletin no. 4, 25 juillet 2023

Nouvelles de la Coalition ...en vrac

- La Coalition QLAIM ne cesse de grandir. Au moment d'écrire ces lignes, 135 associations de lacs sont maintenant membres et soutiennent notre action.
- Mme Alejandra Zaga-Mendez de Québec solidaire, critique du gouvernement en matière de Mines et Forêts, a visité le parc du réservoir Kiamika et a rencontré un groupe de citoyens (12 juin) avant de récidiver le lendemain, le 13 juin à Grenville. Les échanges ont mis en évidence l'action de la Coalition.
- Le premier anniversaire de la campagne d'affichage en Outaouais sera marqué par une [marche de solidarité](#), où plusieurs associations de la région convergeront vers le lac des Plages. Des discours de circonstances seront prononcés.
- Au réservoir Kiamika, le 5 août, un BBQ de mobilisation, ouvert à la population, fera connaître les enjeux de l'implantation éventuelle d'une mine dans ce décor enchanteur.
- La Coalition a été invitée à prononcer une allocution au Forum organisé annuellement par le [RAP-HL](#), le 19 août 2023. Louis St-Hilaire et Raymond Carrier y prendront la parole.
- La fédération québécoise pour la défense des lacs et cours d'eau (FQDLC) tiendra son assemblée générale annuelle le 30 juillet à 9 :30 et sera suivie d'une discussion ouverte à 11 :00 sur le thème du Fonds Bleu, fond de quelque 500 millions \$ dont l'objectif est la protection de la ressource et des plans d'eau. Tout en se concentrant sur des dossiers différents, la Fédération et la Coalition QLAIM travaillent en étroite collaboration à la protection de nos plans d'eau. Nous soutenons toutes les initiatives de la Fédération et vous encourageons fortement à participer à la [discussion de 11 :00](#) sur le Fonds Bleu.
- Des campagnes d'exploration sont en cours dans les Laurentides. Lomiko Metals Inc annonce une mise à jour de son programme d'exploration régionale du graphite et dans un communiqué du 11 juillet la firme s'exprime ainsi :

« Le projet « Grenville » comprend 268 claims miniers couvrant 15 639 hectares sur six blocs dans la région des Laurentides au Québec, à environ 200 kilomètres au nord-ouest de Montréal, dans un rayon de 100 km du projet phare de graphite de la Société, La Loutre. »

Retour sur les mémoires. Merci.

Les associations et regroupements ont été actifs dans le cadre des consultations publiques. Trente-deux (32) mémoires représentant une grande proportion des lacs de la Coalition ont été acheminés à la ministre des Ressources Naturelles et Forêts et occupant ainsi le tiers des mémoires soumis au MRNF.

Les idées maîtresses de la Coalition QLAIM ont été largement diffusées, et souvent reprises. Ce sont principalement :

- Abolition de l'article 246 de la LAU (Aménagement et Urbanisme) donnant préséance à la loi sur les mines,
- Moratoire quant à l'attribution de claims
- Participation aux orientations gouvernementales sur l'aménagement du territoire
- Mesure dans un cadre démocratique de l'acceptabilité sociale et faire de l'acceptabilité sociale un critère pour la détermination des TIAM.
- Participation à un groupe de travail sur un nouvel encadrement minier
- Modification de la loi des mines.

Les mémoires ont aussi véhiculé d'autres considérations régionales. Les éléments de base de tous ces mémoires sont principalement :

- Des préoccupations sur la qualité de l'eau et de l'air, la biodiversité, la beauté du paysage, la quiétude et la qualité de vie des citoyens
- L'absence régionale d'acceptabilité sociale et le besoin de la mesurer et de la reconnaître
- L'octroi excessif des claims miniers et la quasi-absence de permis pour l'exploration sur ces claims
- Le conflit d'usages entre l'exploration, l'exploitation et les activités récréotouristiques;
- L'impuissance et le rôle limités des gouvernements de proximité en matière d'aménagement du territoire lorsque des mines se pointent. MRC et Villes ont besoin de plus d'autorité et un financement conséquent;
- Des impacts économiques locaux négatifs et la précarité des emplois créés;
- Des incohérences entre les orientations des divers ministères : économie, environnement, ressources naturelles, tourisme et municipalités;
- La protection du patrimoine végétal et animal ainsi que des milieux humides et des corridors de biodiversité;
- La reconnaissance de la carboneutralité associé au besoin d'orienter les minières dans les territoires adaptés à l'activité minière;
- L'incohérence de sacrifier la surface de la terre pour sauver le climat;
- Le traitement des résidus miniers et l'abandon de sites miniers pollués, acidifiés.

Deux projets, La Loutre (Lomiko) et Mousseau Ouest (Northern Graphite), ont largement été dénoncé dans plusieurs mémoires avec la démonstration de nuisances, de conflits d'usages, d'impacts négatifs et d'absence d'acceptabilité sociale. Le projet autorisé de Saint-Michel des Saints est cité comme exemple d'aberration dans un milieu de villégiature.

L'accès aux mémoires a été rendu public et on y compte [97 mémoires](#) dont les provenances sont réparties telles que montrées dans le tableau ci-contre.

Les partenaires sont des groupes de défenses en environnement, des organismes de bassins versants, des conseils d'environnement et d'autres coalitions. La catégorie « divers » fait référence à des groupes ayant des intérêts en marge des mines (tourbières, acériculteurs, association de médecins, pourvoies, foresterie) ainsi qu'à des individus qui se sont exprimés comme spécialistes ou simples citoyens. Enfin la catégorie « mine » comprend des minières et des groupes d'explorateurs.

Provenance	nombres
QLAIM	32
Partenaire	22
MRC et ,ville	10
divers	20
Mine	13
total	97

Plus de 80% des mémoires sont en harmonie avec les idées maîtresses de la Coalition. Les mines considèrent généralement que la gestion québécoise est exemplaire mais souhaite néanmoins des modifications à la loi. Enfin une dizaine de mémoires s'expriment sur un ton bien nuancé tout en souhaitant également des modifications substantielles.

Campagne d'été pour un affichage « **INCOMPATIBLE** »

En 2022 la campagne d'affichage en Outaouais a fait grand bruit dans la population et les media. Récemment la Mauricie a repris les gabarits d'affichage et attirés l'attention de la presse. A Rivière-Rouge, la Ville, le Parc régional et l'Association des propriétaires du réservoir Kiamika se sont inspirés de cette campagne et ont produit leur propre affichage.



L'affichage « **INCOMPATIBLE** »

gagnera toutes les régions couvertes par la coalition si dans chaque région, un ou des leaders s'y trouvent et font les démarches requises pour rendre cela possible. Le gabarit est disponible sans frais, l'impression sur coroplaste (matériel des pancartes électorales) n'est pas dispendieuse. Il suffit d'ajouter le nom de votre municipalité ainsi que le site WEB ou courriel de l'organisme.

Le concours des municipalités est requis pour respecter les règles d'urbanisme lors de l'installation de grandes pancartes. Mais les pancartes de petites tailles jusqu'à 24" x 36" installées sur les terrains privés ne sont pas soumises à des contraintes d'urbanisme. A vérifier selon les municipalités.

Communiquez avec Claude Bouffard ou Louis St-Hilaire pour des détails. (claud.bouff@outlook.com) (sthilairelouis@gmail.com)



3

Plan stratégique du MRNF 23-27 !!

Le dépôt d'un [plan stratégique](#) du MRNF en fin de session nous laisse perplexe.

Le Plan stratégique 2023-2027 du MRNF ne fait aucune mention de la consultation publique, ni des mémoires discutés précédemment. Nous croyons que ce plan était

préparé avant l'exercice des consultations et qu'il a suivi son cours. Nous espérons que le ministère après avoir



décanter le contenu des consultations et mémoires amendera le plan stratégique et proposera des modifications à la loi.

Le [Nouvelliste](#) dans son édition du 14 juin 2023 est plus caustique :

« Le Plan stratégique 2023-2027 du ministère des Ressources naturelles et des Forêts reçoit un accueil courroucé des groupes militant pour un encadrement plus serré du secteur minier. On se demande à quoi rimaient les récentes consultations publiques sur la question, dont la synthèse reste à faire, si la stratégie du gouvernement était déjà campée. »

Nous avons souvent fait référence à l'acceptabilité sociale. Le Plan stratégique réitère sa compréhension de ce concept en faisant l'adéquation entre acceptabilité et dialogue.

« Au Québec, l'acceptabilité sociale s'impose comme l'un des enjeux les plus importants pour le développement et la concrétisation de projets de mise en valeur des ressources minières et forestières...

Les réticences et les préoccupations exprimées par la population et les élus à l'égard du développement minier et forestier au Québec nécessitent de déployer davantage d'efforts pour établir et maintenir le dialogue afin de mieux répondre aux attentes de la population. »

Des consultations publiques sur les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) !

« Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ([MAMH](#)) souhaite consulter le milieu municipal, les acteurs de la société civile concernés par l'aménagement du territoire, les Premières Nations ainsi que les citoyennes et citoyens en vue de publier de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT). »

Parmi les huit orientations préliminaires autour desquelles s'articule la consultation sur les OGAT, plusieurs d'entre elles intéressent particulièrement la Coalition QLAIM dont, notamment:

- « Assurer une cohabitation harmonieuse de l'activités minière avec les autres utilisations du territoire ».
- « Favoriser l'attractivité des territoires et le dynamisme des communautés »
- « Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau »
- « Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité ».

Le [document](#) de consultation en vue de la publication des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire, fait 123 pages.

La Coalition QLAIM va s'exprimer, mais le 31 août, fin des consultations, est vite arrivé. La période estivale n'est pas propice aux grandes concertations. Toutefois nous allons trouver une stratégie pour y être entendu.

Finances

La Coalition QLAIM n'a pas de compte en banque, ni de structures financières et ne sollicitent aucun frais d'adhésion, mais les actions entreprises ne sont pas toutes gratuites malgré le bénévolat impressionnant qu'on y retrouve. Site WEB, représentations, communications, consultations, génèrent quelques dépenses.

Une demande de subvention auprès de l'organisme WMAN a été couronnée de succès et 5200\$ nous permettrons de poursuivre le travail. [WMAN](#) est un organisme panaméricain, (USA et Canada) qui supporte les activités des communautés affectées par les développements miniers.

Cette entrée d'argent sera gérée par le regroupement de protection des lacs de la petite nation.

5

Conclusion

L'exercice de consultation publique a démontré que l'encadrement de l'activité minière devra être changé. Notre voix a porté assurément. La pression doit cependant être maintenue et nous encourageons toutes les associations à s'exprimer à l'unisson avec la campagne « **INCOMPATIBLE** » dès cet été.

Vos réactions sont les bienvenues, à la suite de la lecture de nos bulletins.

Bon été ! Circulation prudente sur les lacs!

Préparé par :

Raymond Carrier, Louis St-Hilaire et Claude Bouffard

P.S. Des prospecteurs se présentent sur des terrains privés ! Lisez et utilisez au besoin [la lettre ci-jointe](#).